

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Couplant H
Utilisation de la substance/préparation	Agent de couplage.
N° de version	02
N° CAS	Mélange
Code de produit	H-2 Q7700002
Fabricant	
Fournisseur	Evident Scientific
Adresse	48 Woerd Ave. Waltham, MA 02453, États-Unis
Téléphone	+1 781-419-3900
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC États-Unis : 1-800-424-9300, International : +1 703-527-3887

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers physiques	Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
Dangers pour l'environnement	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Risques particuliers	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No. CE	Classification
Dioxyde de silicium	99439-28-8	< 10		

## 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Conseils généraux	Une exposition à la substance chaude peut provoquer des brûlures thermiques. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(s) connu(s).
Risques particuliers	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
Equipements de protection particuliers des pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Procédures de confinement	Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible.
Précautions individuelles	Éviter toute exposition prolongée. Tenir à l'écart le personnel superflu. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et éloigner. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter toute exposition prolongée. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle préconisent de minimiser le contact avec la peau.
<b>Stockage</b>	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

#### Égypte. VLE. Seuils pour les polluants aériens sur le lieu de travail (Décret n. 388, Annexe 8)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de silicium (CAS 99439-28-8)	VME	20 mp/ft3

#### Kenya. OEL-RL. Limite recommandée pour les substances chimiques dangereuses (règles relatives aux usines et autres lieux de travail de la Loi kényane de 2007 sur les usines et autres lieux de travail (CAP. 514))

Composants	Type	Valeur	Forme
Dioxyde de silicium (CAS 99439-28-8)	VME	6 mg/m3	Poussière inhalable totale.
		3 mg/m3	Poussière respirable.

#### South Africa. Recommended Exposure Limits (RELs) Regulations for Hazardous Chemical Substances, Table 2

Composants	Type	Valeur	Forme
Dioxyde de silicium (CAS 99439-28-8)	VME	6 mg/m3	Poussière inhalable totale.
		3 mg/m3	Poussière respirable.

**Valeurs limites biologiques** Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

### Procédures de suivi recommandées

**Autres données d'exposition** Donnée inconnue.

**Mesures d'ordre technique** Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Une ventilation générale est généralement suffisante.

### Équipements de protection individuelle

<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
<b>Protection des yeux</b>	En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé. La présence d'un rince-œil est recommandée.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.

**Mesures d'hygiène** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Graisse.
<b>Couleur</b>	Jaune pâle

**Odeur** Faible. Caractéristique.

**pH** Donnée inconnue.

**Point de fusion/point de congélation** -26 °C (-14.8 °F)

<b>Point d'ébullition, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	> 300 °C (> 572 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	417 - 449 °C (782.6 - 840.2 °F)
<b>Caractéristiques de combustion (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Sans objet.
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	< 0.001 Torr (25 °C)
<b>Densité de vapeur</b>	> 1 évalué
<b>Taux d'évaporation</b>	< 1 (100°C)
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres données</b>	
<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable. (WHMIS/OSHA/NOM-018-STPS 2000)
<b>Densité relative</b>	0.95 (Approximatif(ve)) (Eau = 1,0)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(s) connu(s).
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
<b>Stabilité</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>Matières à éviter</b>	Agents oxydants forts.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Propriétés toxicologiques</b>	L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.
<b>Sensibilisation</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
<b>Mutagénicité</b>	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.
<b>Reproductivité</b>	Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Épidémiologie</b>	Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.
<b>Effets locaux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Symptômes et organes visés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Bioaccumulation</b>	Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.
<b>Mobilité</b>	Pas de données disponibles pour ce produit
<b>Autres effets néfastes</b>	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions relatives à l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.
<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballage contaminé</b>	Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### IATA

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

#### IMDG

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Sans objet.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Étiquetage

**Phrase(s) R** Aucun(e)(s).  
**Phrase(s) S** S25 Éviter le contact avec les yeux.  
Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

### 16. AUTRES DONNÉES

#### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>Sur inventaire (oui/non)*</b>
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire formulées par les pays concernés.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriés ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

**Clause de non-responsabilité** Evident Scientific ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

**Préparée par** Evident Scientific  
**Date de publication** le 19-Janvier-2016  
**Date de révision** 22-November-2022